



Paris, le 20/06/2018

MOBILISATION POUR LES DROITS SOCIAUX ET POUR LE SERVICE PUBLIC : TOUTES ET TOUS ENSEMBLE EN GRÈVE ET EN ACTION LE 28 JUIN !

Fédération Nationale
des Syndicats du Spectacle,
du Cinéma, de
l'Audiovisuel
et de l'Action Culturelle
CGT

14-16 rue des Lilas
75019 Paris
tél. 01 48 03 87 60
fax. 01 42 40 90 20

Le gouvernement a lancé une vaste offensive de démontage des droits sociaux comme des services publics.

Dans le champ du ministère de la culture, l'attaque vise autant l'audiovisuel public que le spectacle vivant, notamment les différents opérateurs que sont les opéras et théâtres nationaux. La discussion budgétaire, dont les arbitrages auront lieu cet été, annonce une cure d'austérité sans précédent, et ce malgré les plans déjà néfastes des précédents gouvernements.

Le ministère de la Culture est exsangue et n'arrive pas à remplir ses missions. L'emploi est menacé en son sein même mais aussi dans tous les secteurs qui dépendent de son administration : spectacle vivant, audiovisuel et cinéma entre autres.

Les phénomènes de concentration entre les mains de quelques grands groupes qui entendent dicter leur loi, celle du marché, menace l'existence même de nombre de nos activités.

Ce chantage à l'emploi se traduit par une pression sur les revenus des salariés et des auteurs. Nos employeurs profitent de la situation pour refuser les augmentations dues, dans ce contexte de confiscation des richesses produites par notre travail.

Les droits sociaux mutualisés sont dans la même logique de remise en cause. Le projet de loi cyniquement intitulé « liberté de choix de son avenir professionnel » menace l'existence de l'Afdas, qui a pourtant prouvé son efficacité pour permettre l'accès de toutes et tous à la formation continue, salariés permanents et intermittents du spectacle, ou auteurs.

Les ordonnances ont également fragilisé les droits dans les entreprises et menacent des organismes indispensables comme le FNAS ou les CHSCT de branches.

Et le gouvernement entend s'attaquer aux minima sociaux et aux retraites, toujours dans une logique de nivellement par le bas.

Il ignore les propositions que portent la Cgt pour le travail, l'emploi, la lutte contre la précarité, et le besoin de protection sociale.

Pour faire entendre nos revendications et contrer ses attaques, la CGT Spectacle appelle à la grève pour rejoindre les manifestations et dépose un préavis de 24 heures le 28 juin de zéro heure à minuit couvrant l'ensemble des personnels.

Denis Gravouil,

Secrétaire Général.